

---

## Fête La Terre 2017

### Informations et communications importantes à l'attention des restaurants, buvettes, snacks et marchands

---

Dans le cadre de la redynamisation de Fête La Terre, débutée en 2015, un nouveau comité de pilotage est en place. Il se compose de Madame Gloria Locatelli, ingénieure forestière de l'arrondissement du Val-de-Ruz, présidente, Messieurs Pierre-Ivan Guyot, chef du service de l'agriculture, Frédéric Cuche, président de l'Association PRO-EVOLOGIA et Jean-Luc Seiler, administrateur d'Evologia qui assume également la direction opérationnelle.

**Les dates sont le samedi 19 août et le dimanche 20 août 2017.**

**Cette année, la forêt est à l'honneur avec pour thème :**  
**« *Les différentes fonctions et utilisateurs de la forêt* »**

Les animations suivantes sont prévues (édition provisoire)

#### Samedi 20 août

- Olympiades pour les familles au Pré-Sud avec les différents partenaires de la forêt
- Disco dans les serres de la Ville de Neuchâtel, dès 22h30

#### Dimanche 21 août

- Olympiades pour les familles au Pré-Sud avec les différents partenaires de la forêt

D'autre part, une double tyrolienne de 200m reliera le Collège EMTN au Pré-Sud. Une modeste participation financière sera demandée.

Parallèlement à Fête La Terre, le Site accueillera du 24 mai au 27 août 2017 une exposition payante de dinosaures qui prendra place tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Mycorama ainsi qu'au Nord du Collège EMTN. De ce fait, la place disponible pour les stands sera restreinte.

#### Les marchés

- Le marché "Bourg des Artisans" sera à nouveau installé à l'intérieur des serres de la Ville de Neuchâtel, mais avec un nombre limité de marchands, **invités par le comité de FLT;**
- L'espace associatif **ne sera pas possible** cette année.
- Le marché du Terroir neuchâtelois sera géré et animé par Neuchâtel Vins et Terroir au Sud du Collège EMTN.
- Le marché Bio est maintenu à son emplacement habituelle. Il est géré et animé par Bio Neuchâtel;
- Le Jardin des Energies prendra place vers le CAD (Chauffage à distance). Il est géré et animé par un comité ad hoc.
- Le marché « Itinérant » prendra place le long de la Route de l'Aurore.

Toutes les demandes d'emplacements doivent exclusivement se faire au moyen du bulletin d'inscription qui sera mis en ligne dès le 20 mars 2017. La priorité sera donnée aux marchands venant depuis de longues années et membre de la SRCl.

---

#### **Règlement d'exécution des lois sur la police du commerce et les établissements publics du 17 décembre 2014**

---

Fête La Terre tombe sous la désignation "Foire et marché". Les restaurants, buvettes et snacks doivent être en possession d'une patente valable. Pour le surplus, les directives pour le commerce des denrées alimentaires lors de manifestations occasionnelles du Service de la consommation et des affaires vétérinaires seront appliquées.

---

Renseignements: EVOLOGIA – Jean-Luc SEILER – 032/889.36.01 ou [jean-luc.seiler@ne.ch](mailto:jean-luc.seiler@ne.ch)